

R A P P O R T A D M I N I S T R A T I F

COMMUNE DE



PIPLINGE



C O M P T E - R E N D U 2 0 2 1



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
EXÉCUTIF	3
CONSEIL MUNICIPAL	3
ADMINISTRATION COMMUNALE	6
MANIFESTATIONS	7
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	10
MOBILITÉ	11
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	13
PETITE ENFANCE	14
ÉCOLE	14
JEUNES – AÎNÉ·E·S	15
SOCIAL – SOLIDARITÉ	16
SPORT – CULTURE – LOISIRS	17
SÉCURITÉ	18
FONDATION POUR LE LOGEMENT	19
COMPTE-RENDU FINANCIER 2021	20
POUR EN SAVOIR PLUS	25

LE MOT DU MAIRE

Le début de l'année 2021 a été marqué par les conséquences de la pandémie limitant notre capacité à organiser des manifestations et plus généralement à permettre aux habitants de se rencontrer, à nos associations d'exercer leurs activités. La commune a soutenu ses commerces, notamment avec la distribution de bons à l'ensemble de ses habitants. Pour redémarrer les activités sociétales, le terrain de la Moutonnerie a vu l'organisation de diverses manifestations variées durant trois semaines, sous le nom de « Puffling-les-Bains ».

2021 a été marquée par le déménagement de notre voirie puis le début du chantier de construction de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées, avec une nouvelle salle pour les activités culturelles et sociétales ainsi qu'un parking public souterrain. Ce projet est mis en œuvre par notre fondation du logement et le chantier devrait se terminer en 2024.

En 2021 la mobilité a été un sujet important. En été, les travaux de réaménagement des routes de Mon-Idee et de Jussy se sont terminés avec la mise en fonction de feux au carrefour de ces routes et également à l'extrémité de la route de Puffling, ce dernier ayant été demandé pour réduire les risques d'accidents. En fin d'année, nous avons mis en œuvre, à titre d'essai pour 12 mois, les mesures de circulation découlant de l'étude menée conjointement avec le canton et visant à limiter la circulation de transit sur les rues et routes communales. Ainsi, la route de Cornière est interdite au transit, à l'exception des clients de la ferme Gonin et des vélos, cette route faisant partie d'un axe de mobilité douce découlant d'un plan cantonal. Simultanément, la circulation de transit sur le tronçon de la rue de Graman, passant à proximité de l'entrée principale de l'école, est interdite aux heures de pointe durant la semaine, à l'exception des bus et des vélos. Les bornes télescopiques mises en place servent à faire respecter l'interdiction, la police n'ayant pas les effectifs suffisants pour des contrôles réguliers et les systèmes de caméras automatiques n'étant pas homologués en Suisse. Malheureusement ces mesures ne sont pas comprises par tous et l'irrespect de la signalisation par de nombreux automobilistes pose problème. L'évolution des comportements et des flux de circulation seront suivis et à l'issue du test sera prise la décision de pérenniser ou non ces mesures.

La commune est attentive au développement durable et a décidé de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la Moutonnerie, le remplacement d'un véhicule diesel par un modèle électrique et la poursuite de la réalisation d'écopoints dans le but d'améliorer le tri des déchets et de réduire les déchets incinérables.

Les travaux de surélévation de la salle de gym se sont terminés cet été et désormais les sociétés et clubs sportifs disposent de plus d'espaces. La nouvelle salle est divisible en trois locaux de tailles différentes, ce qui permet de proposer de nouvelles activités diversifiées.

La démographie de Puffling est dynamique et nous sommes heureux que Puffling soit la 2^e commune du canton comportant proportionnellement le plus grand nombre d'enfants en bas âge. Nous avons donc la responsabilité d'adapter nos infrastructures. Une réflexion est en cours pour l'agrandissement de la crèche et par ailleurs le conseil a validé le début des études d'agrandissement du groupe scolaire comprenant également l'agrandissement du restaurant scolaire et le réaménagement de l'accès à la salle de gym de manière à permettre l'augmentation de sa capacité pour certaines manifestations communales.

Je tiens à remercier particulièrement mes adjoints, l'ensemble des membres du Conseil Municipal, les collaboratrices et collaborateurs de la mairie et plus généralement toutes les personnes qui collaborent pour réaliser les objectifs visant à servir les habitantes et habitants de la commune.

Gilles Marti
Maire

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitant.e.s: 2'519

Naissances: 2

Mariages: 4

Décès: 3

Naturalisations: 9

Reconnaissances: 5

EXÉCUTIF

Gilles MARTI, Maire

- Administration générale (personnel)
- Bâtiments
- Sécurité (police municipale, gardes auxiliaires, service du feu, protection civile)
- Mobilité (routes, chemins pour piétons, transports publics)
- Agriculture
- Aménagement du territoire
- Gestion des eaux
- Information
- Sociétés communales.

Jérôme GRAND, Adjoint

- Culture (animation, fêtes communales, bibliobus, marché)
- Sports (terrains de sports, salles de sports, loisirs, parcs et places de jeux)



Jérôme GRAND

Gilles MARTI

Nicolas NUSSBAUM

- Cohésion sociale (petite enfance, aide sociale, chômage, solidarité internationale, aîné-e-s)
- Voirie (gestion des déchets, points de collecte)
- Énergie.

Nicolas NUSSBAUM, Adjoint

- École
- parascolaire
- État civil
- Finances
- Logement
- Naturalisations
- Taxe professionnelle communale

CONSEIL MUNICIPAL au 31.12.2021



ACKERMANN
Valentin - PB



BRÜLHART
Christian - GIC



CASTELLA
Pierre-Alain - GIC



DI STASI
Carole - PB



DROZ
Frédéric - GIC



FILLET
Eric - GIC



FOGAL
Fabien - PB



HUNZIKER
Thomas - GIC



LÄDERACH
Vincent - GIC



NICOLE
Didier - GIC



PERRIRAZ
Joël - PB



PRY
Raquel - PB



RION SANTORU
Caroline - GIC



VERMEULEN
Fabienne - PB



WISARD
Fanny - PB



ZIMMERMANN
Marcel - GIC



ZWAHLEN
Marc - GIC

GIC:
Groupement Intérêts communaux

PB:
Puffling Bouge

Bureau du Conseil municipal

Du 2 juin 2020 au 31 mai 2021

Présidente : DI STASI Carole

Vice-Président : LÄDERACH Vincent

Secrétaire : ARTER Patrick

Vice-Secrétaire : JAEGER MATRINGE Clémentine

Du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022

Président : LÄDERACH Vincent

Vice-Président : NICOLE Didier

Secrétaire : ARTER Patrick

Vice-Secrétaire : WISARD Fanny

Commissions

Les membres du Conseil participent activement aux séances. Les commissions ont pour but d'étudier les dossiers pour lesquels le Conseil sera amené à prendre une décision, ou, sur demande de l'Exécutif, sont consultées. Les commissions ont tenu 32 séances en 2021.

Les commissions permanentes

Aménagement - Mobilité - Travaux

DI STASI Carole (Présidente)

LÄDERACH Vincent (Vice-Président)

Finances - Patrimoine -

Économie locale

HUNZIKER Thomas (Président)

RION SANTORU Caroline

(Vice-Présidente)

Environnement - Agriculture -

Énergie - Durabilité - Sécurité

ZWAHLEN Marc (Président)

ACKERMANN Valentin

(Vice-Président)

Cohésion sociale - Solidarité -

Culture - Sports

VERMEULEN Fabienne (Présidente)

HUNZIKER Thomas (Vice-Président)

Solidarité internationale

FILLET Eric (Président)

PRY Raquel (Vice-Présidente)

Commission ad-hoc

(ouverte à tous les membres du Conseil municipal)

Plan d'ombrage

WISARD Fanny (Présidente)

Séances du Conseil municipal

• Durant l'année 2021, le Conseil municipal s'est réuni à 7 reprises. Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations/résolutions prises par le Conseil municipal. Les documents concernant les délibérations, résolutions et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site Internet de la commune www.puplinge.ch.

24.03.2021 / Séance ordinaire

- Résolution 01/2021 - Modifications de membres dans les commissions suite à la prestation de serment de Messieurs Fabien Fogal et Didier Nicole et élections au bureau du Conseil, à la vice-présidence de la commission Cohésion sociale-Solidarité-Culture-Sports ainsi qu'à la vice-présidence de la commission Solidarité

Internationale suite à la démission de Mesdames Rebecca Selitrenny Flores Salinas et Clémentine Jaeger Matringe

- Résolution 02/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'investissement de CHF 120'000.- destiné à la mise en place de quatre bornes télescopiques à la rue de Graman, tronçon rue de Frémis-Route de Presinge
- Délibération 03/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 90'000.- pour couvrir les dépassements d'honoraires de mandataires, pour l'établissement des compléments demandés par les services de l'Etat dans la mise à jour du PDCOM 2009 et pour la création d'un support visuel pour sa présentation publique
- Délibération 04/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'investissement de CHF 132'000.-

pour la rénovation du collecteur d'eaux pluviales (EP) du chemin du Chamoliet

- Délibération 05/2021 relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 55'000.- destiné au remplacement de la tondeuse frontale
- Délibération 06/2021 relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 67'500.- pour couvrir le dépassement provisionnel 2021 du compte de charges du personnel (02.30)
- Délibération 07/2021 relative à la création d'une commission ad-hoc « Plan d'ombrage »

21.04.2021 / Séance ordinaire

- Délibération 08/2021 relative à l'approbation d'un crédit supplémentaire de CHF 5'000.- pour couvrir le dépassement provisionnel 2021 du compte de charges de biens et services (34.31) en lien avec l'acquisition d'éléments mobiles pour le skate (PDF 258KB)

05.05.2021 / Séance ordinaire

- Résolution 09/2021 relative à la formation du bureau du Conseil municipal 2021
- Délibération 10/2021 relative à l'approbation des comptes annuels 2020 de la commune de Puplinge, dans leur intégralité, et des crédits budgétaires supplémentaires 2020
- Délibération 11/2021 relative à l'approbation des comptes 2020 de la Fondation de la commune de Puplinge pour le logement
- Délibération 12/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 26'000.- pour couvrir les dépassements d'honoraires de mandataires pour la procédure de modification de zone et l'établissement du plan localisé de quartier du périmètre des Brolliets
- Délibération 13/2021 relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 75'000.- destiné à l'acquisition de l'équipement et

du mobilier d'exploitation des nouveaux locaux de la surélévation de l'école et à leur équipement en signalétique

22.09.2021 / Séance ordinaire

- Délibération 14/2021 relative à l'approbation d'un crédit complémentaire de CHF 50'000.- destiné à l'acquisition de 27 m² de la parcelle 1522, sise route de Puplinge, à la création d'un point de collecte sélective des déchets et au remplacement de l'abri de bus « Grézy »
- Délibération 15/2021 relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 55'350.- pour couvrir le dépassement provisionnel 2021 de la rubrique 02.30 (charges du personnel)
- Délibération 16/2021 autorisant la constitution d'une servitude d'usage de canalisation à charge de la Commune de Puplinge, sur la parcelle 1852 au profit des parcelles 1268, 1270, 1351, 1352, 1353 et 1354, rue de Frémis 31 à 35 et 43 à 47
- Motion 17/2021 de Marcel Zimmermann, « Donnons un coup d'accélérateur à la transition énergétique dans la commune »

13.10.2021 / Séance ordinaire

- Résolution N°18/2021 relative aux modifications de membres dans les commissions suite à la prestation de serment de Monsieur Joël Perriraz et élections suite à la démission de Monsieur Lucas Luisoni
- Délibération 19/2021 relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 73'000.- pour couvrir le dépassement provisionnel 2021 de la rubrique 02.36 (charges de transfert - subvention aux entreprises privées) et de la rubrique 62.31 (TPG - Fournitures pour matériel d'exploitation)
- Délibération 20/2021 ouvrant un crédit d'investissement de CHF 12'600.- pour remplacer les vélos et remorques des cantonniers

par des vélos électriques et des remorques adaptées

- Délibération 21/2021 ouvrant un crédit d'investissement de CHF 47'900.- pour acquérir un véhicule électrique pour le service extérieur en remplacement du VW Caddy
- Motion 22/2021 du 26.09.2021 de Valentin Ackermann et Raquel Pry, « Des poubelles sélectives dans les zones à forte affluence du village »
- Résolution 23/2021 du 13.10.2021 de Frédéric Droz, « Pour une place du village accueillante et conviviale »

17.11.2021 / Séance ordinaire

- Résolution 24/2021 relative à la nomination des Président-e-s et Vice-Président-e-s du local de vote pour l'année 2022
- Délibération 25/2021 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'agrandissement du groupe scolaire de Puplinge

01.12.2021 / Séance ordinaire

- Délibération 26/2021 relative au budget de fonctionnement annuel 2022, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

- Délibération 27/2021 relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022
- Délibération 28/2021 relative à l'ouverture d'un crédit supplémentaire 2021 pour procéder à des amortissements complémentaires d'un montant maximal de CHF 512'775.-
- Délibération 29/2021 ouvrant un crédit d'investissement de CHF 35'000.- au Maire pour l'acquisition des parcelles N° 103 et 104, sises route de Cornière à Puplinge pour permettre la création d'un cheminement entre le chemin de la Brenaz et la route de Cornière
- Délibération 30/2021 relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 330'000.- destiné à la création d'un point de collecte sélective des déchets sur la parcelle communale n°1952 rue de Graman 97-99
- Délibération 31/2021 relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 60'000.- destiné à l'acquisition et l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur le toit du local des pompiers au lieudit « la Moutonnerie ».



ADMINISTRATION COMMUNALE

Employé-e-s au 31.12.2021

Administration

ARTER Patrick

Secrétaire général

BARBASTE Sébastien

Comptabilité

BENNICI Patricia

Secrétaire générale adjointe / Social

CORREA Ana

Stagiaire CFC (dès le 01.08.2021)

CUDRÉ Christine

Réception / Manifestations

RODRIGUEZ Fanny

Réception / Administration

SALIH Dalia

Réception (remplacement dès le 30.08.2021)

SORDET Véronique

Communication / Administration

Archives

EYER DEGENNES Sybille

Archiviste

Technique

DE GIULI Anne-Sylvie

Architecte communale

STAEHLI Karim

Technicien communal

Groupe scolaire et bâtiments communaux

BONGARD Damien

Concierge / Bâtiments

DE OLIVEIRA Tiffany

Aide-concierge (dès le 27.08.2021)

Parcs et jardins, routes, voirie

LENGGENHAGER Robin

Employé technique

RENARD Michel

Employé technique

Patrouille scolaire

BLANCHARD Patrick

CHIRIATTI Claudine

FELESMINO Sylvain

NICOLE Didier

RAIS Sylvie

ROJAS LUNA Teresina

SCHIBLI HOLZER Sophie

SECRETAN Véronique

SUTTER Brigitte

Restaurant scolaire

BERNARDO Anabela

CHIRIATTI Claudine

Salle communale, entretien

GAILLARD Isabelle

RAIS Sylvie

MANIFESTATIONS

Après une année 2020 très perturbée par la pandémie, les mesures sanitaires ont été quelque peu assouplies à différents moments de l'année 2021, permettant l'organisation de plusieurs événements.

Marché des 4 saisons

Les 4 marchés ont tous pu être organisés en 2021. Dans les nouveautés proposées, celui du printemps accueillait un stand de l'association *Semences de pays* qui vendait des graines. Ceux de l'été (18.06.21) et de l'automne (17.09.21) accueilleraient des ateliers mobiles de réparation de vélo. Et celui de l'hiver couplé au marché de Noël, proposait un plus grand nombre de stands.

Atelier sur les semis

L'association *Semences de pays* a proposé une animation pour apprendre à réaliser des semis. Cet atelier permettait aux participantes de réaliser 5 à 6 types de semis différents (tomates, courgettes, courges et différentes herbes aromatiques).

Brocante / Vide-greniers

Avec quelques aménagements dus aux mesures sanitaires, l'association *PuplinJoie* a pu organiser cet événement le 17 avril 2021, en extérieur, sur la place communale. Il a connu un joli succès. A la fin de la journée, les objets n'ayant pas été vendus pouvaient être remis à l'organisation pour en faire don à une association caritative. C'est le CSP qui en a bénéficié cette année.

Bourse aux vélos et atelier de réparation

Sollicitée par la commune, l'association *Pro Vélo Genève* était présente le 24 avril 2021 sur la place communale pour gérer la vente et l'achat de vélos d'occasion. A cette occasion, un atelier de réparation de vélo était présent pour effectuer de petites réparations ou des réglages. Seules les fournitures de pièces étaient à régler pour les personnes officiellement domiciliées à Puplinge, le coût de la



main d'œuvre étant pris en charge par la commune.

Atelier mobile de réparation de vélos

Vu le succès rencontré par la présence de l'atelier de réparation en avril, la commune a réitéré l'opération le 17 juin 2021 sur la place communale, en offrant ainsi une solution économique et de proximité.

Don du sang

Un événement particulier était organisé pour la collecte du 2 juin 2021. Une grillade était offerte par les HUG à chaque donneuse et donneur qui se présentait à la salle de gymnastique de Puplinge ce jour-là. Malgré une météo peu favorable 75 personnes se sont présentées, dont 16 qui venaient pour la première fois. 53 poches ont pu être prélevées. A l'automne, une



deuxième collecte a eu lieu dans notre commune. Le 17 novembre, 49 personnes sont venues, dont 8 pour la première fois. 35 poches ont été collectées. La commune souhaite continuer à proposer deux collectes annuelles. Un grand merci à l'association *Les Puplingeaises* qui est chaque fois présente pour fournir et servir la collation aux donneuses et donneurs.

Skate, roller & trot'

La commune a organisé une après-midi dédiée à ces loisirs/sports de glisse. Elle s'est tenue dans le préau de l'école le 12 juin 2021. Plusieurs modules étaient à disposition. Le programme proposait des démonstrations, un parcours d'initiation, ainsi qu'un contest. L'idée de cette journée



était également de tester l'intérêt d'organiser plus régulièrement des journées où les modules seraient proposés en accès libre. A la suite de cette journée, le collectif *Pupl'n'ride* a été créé et plusieurs « skate days » ont été proposés à Puplinge.

Promotions scolaires

Une nouvelle fois sans public autorisé, les promotions scolaires étaient réservées exclusivement aux élèves et à leurs enseignant-e-s. Plusieurs attractions étaient installées à la Moutonnerie le 2 juillet 2021 pour leur offrir un moment festif avec goûter sur place. De plus, chaque élève a reçu un bon dans une librairie en guise de cadeau. Et pour les enfants

MANIFESTATIONS

fréquentant l'EVE, un livre a été offert à chacun-e.

Festival Puplinge Classique

Malgré le ralentissement général du secteur événementiel, le festival a réussi à organiser 16 concerts pour sa 12e édition baptisée « Mandala ». 131 musicien-ne-s, dont de grands noms de la musique classique, sont venus illuminer la commune de leur talent entre le 16 juillet et le 20 août. La commune est heureuse et fière d'accueillir et de soutenir ce festival qui ne cesse de grandir.



Fête nationale

Après une édition 2020 réinventée, les célébrations du 1^{er} août ont pu se dérouler à nouveau à la Moutonnerie en 2021. Mesures sanitaires obligent, le nombre de participant-e-s était limité. Le programme de la fête retrouvait ses traditions avec la soupe cuisinée par *Les Puplingeaises* et le repas préparé par *l'Amicale de Puplinge*. Concernant la partie officielle Gilles Marti, Maire de Puplinge, a ouvert la cérémonie, puis passé la parole à Anaïs Läderach pour la lecture du Pacte de 1291. C'est ensuite Nadine Jacquier, Maire de Ville-la-Grand, qui a prononcé une allocution. L'animation musicale a été assurée par le groupe *Suisse Chérie*.



Puplinge-les-Bains

Trois semaines d'activités ont été proposées à la Moutonnerie. Du 9 au 29 août 2021 le programme était riche et varié pour s'adresser



au plus grand nombre : activités culturelles, sportives, sociales proposées pour la plupart par des associations puplingeaises. Parmi elles notamment, des initiations, tournois, ateliers, concerts, démonstrations, conférences, films, etc. Le succès était au rendez-vous avec un lieu bien fréquenté tout au long de l'événement. Il faut dire que le lieu, agrémenté de quelques transats et de tables et bancs sous la grande tente, offrait un espace propice à la détente et à la convivialité. Il était aussi possible de se restaurer sur place grâce à la présence de food trucks. Cette première édition s'est conclue le dimanche avec le pique-nique communal et le château gonflable pour les enfants.

Fête des voisins

Cette année encore, la *Fête des voisins* a eu lieu en automne, en lieu et place du printemps. Cette

période était plus favorable au rassemblement, avec des mesures sanitaires allégées à ce moment de l'année. La commune proposait comme toujours la livraison gratuite à domicile de tables et de bancs. Ainsi, le 24 septembre, plusieurs groupes de personnes ont pu célébrer l'édition 2021 de la *Fête des voisins*.

Vendanges communales

Le 2 octobre était la date retenue par le *Domaine Château du Crest*, organisateur des vendanges en collaboration avec la Mairie. 66 personnes s'étaient inscrites pour vendanger le coteau de Cornière. Avant de se mettre en action, les participant-e-s ont pu prendre un thé/café-croissant, servi par le *Club des Aînés* et offert par la commune. A l'issue des vendanges, 57 personnes ont prolongé la journée en prenant un repas (payant) au domaine à Jussy.

Balade transfrontalière

La 3^e édition a pu être mise sur pied le 3 octobre 2021. Quelque 460 personnes ont participé à cette journée en effectuant une partie de la balade ou le parcours dans son



intégralité, à VTT ou à pied. Le trajet traverse 7 communes suisses et françaises et permet de découvrir les bois de Jussy et le vallon du Foron. Dans chaque commune traversée un stand est proposé par une association locale : le *FC Puplinge* était présent à la Moutonnerie et le *CTT Puplinge*, à la Maison des Bois de Jussy. Le matin, une collation était offerte aux participant-e-s, servie par le *Badminton Club Puplinge* à la Moutonnerie. La Mairie remercie chaleureusement ces trois associations pour leur engagement. Un atelier de réparation de vélo était présent à Puplinge pour dépanner celles et ceux qui en avaient besoin.

Balade commentée sur le Foron renaturé organisée par BVAP

L'association *Bien vivre à Puplinge (BVAP)* a proposé le 9 octobre une balade permettant de découvrir le Foron nouvellement renaturé en collaboration avec la commune. Celle-ci était conduite par M. Francis

Delavy, chargé de projet à l'Office cantonal de l'eau (OCAN).

Spectacle de magie pour les enfants

Jad le manipulateur a fasciné son jeune public le 10 octobre à la salle communale. Avant de découvrir les tours de magie, les enfants avaient pu prendre un bon goûter, préparé, servi et offert par l'association *PuplinJoie*, organisatrice de cet après-midi magique.

Ateliers zéro déchets

En novembre/décembre 2021, deux types d'ateliers ont été proposés à la population. Le premier, organisé par *Zero Waste Switzerland*, permettait de fabriquer de la lessive et du produit vaisselle. Le second, donné par Patrizia Tartaglione, proposait d'élaborer des produits pour le corps. Dans les deux cas, les personnes inscrites sont reparti-e-s avec leurs préparations.

Exposition artisanale

Le comité de l'association *Les Erables* organisait sa 30^e et dernière exposition les 4 et 5 décembre 2021 dans la salle de gymnastique, avant de passer le témoin à une nouvelle équipe.

Goûter de Noël des aînés

À quelques jours des fêtes de fin d'année, la commune proposait à ses aîné-e-s de se retrouver le 17 décembre dans la salle communale pour un goûter. Ceci, bien sûr, dans le respect strict des directives de l'OFSP. Les personnes présentes ont beaucoup apprécié de pouvoir se retrouver et assister au concert préparé par les élèves de l'école et le groupe de chant de Puplinge.

Concert Saint-Pierre-Fusterie

Le rendez-vous musical de fin d'année a pu se concrétiser à nouveau le 19 décembre 2021, au plus grand plaisir des amatrices et amateurs de l'orchestre Saint-Pierre-Fusterie.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal

La première révision de notre plan directeur communal a été finalisée courant 2021, avec une version finale envoyée en enquête technique fin août dans l'optique d'une validation des services puis du Conseil d'Etat. Le 24 mars 2021, la délibération 3/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire pour couvrir le dépassement d'honoraires des mandataires et la réalisation d'un film de présentation a été approuvée. Ce fil, qui est en cours de réalisation, présentera le plan directeur, mais également les grandes lignes du plan directeur des chemins pour piétons. Il sera finalisé pour une présentation publique en début 2022 et sera également disponible sur le site de la commune.

Immeuble à encadrement pour personnes âgées (IEPA)

Une séance publique a été organisée le 16 juin 2021 afin d'informer la population sur ce projet de construction très attendu par



les aîné-e-s de la commune. Le bureau d'architecte a présenté les plans des deux immeubles de style villageois qui accueilleront : 40 logements (38 trois pièces et 2 quatre pièces), 1 salle destinée à des activités communales de 120 m², 1 salle pour les repas et activités de 170m² principalement dédiée aux résident-e-s, un bureau pour une assistance destinée aux personnes âgées. Un parking de 58 places prendra place sous les bâtiments. La demande de permis de construire a été déposée le 21 juin 2021.

Périmètre Brolliets

Le 15 mars 2021 un constat de nature forestière a été notifié par l'Etat sur le périmètre des Brolliets qui a totalement remis en question le projet de PLQ en diminuant la surface constructible et par conséquent la répartition commune-promoteur. Après discussion avec l'Etat et au vu des sommes déjà engagées dans les études par la Commune et les promoteurs, il a été convenu en octobre que l'Office de l'Urbanisme reprenne en interne le dossier pour établissement d'un projet de PLQ adapté à cette nouvelle donne. Le 5 mai 2021, la délibération 12/2021 relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire pour couvrir le dépassement d'honoraires des mandataires du projet initial a été votée.

Service voirie Campagne Dal Busco

Suite au vote du crédit d'investissement en septembre 2020, la commune a poursuivi les démarches en vue de l'acquisition des parcelles 69,1074 et 1079 de la campagne Dal Busco. Une expertise a été mandatée et un projet d'acte et un projet de convention avec les copropriétaires ont été rédigés pour signature début 2022. Rappelons que cette acquisition permettra de pérenniser l'implantation du local voirie sur ce site et d'offrir un espace « nature » au public. Elle favorisera notamment des activités ouvertes au public au bord du Foron et la réalisation de nouveaux chemins de mobilité douce incluant la liaison avec la nouvelle Via Rhona sur la rive gauche du Foron. Un crédit de réalisation a été approuvé par le Conseil Municipal le 1er décembre pour l'acquisition et l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du local voirie.

Bâtiment scolaire

La première phase du remplacement des fenêtres a concerné en 2021

la façade côté préau et a inclus également les remplacements des tablettes de fenêtres à l'intérieur des classes. Ces travaux, possible uniquement durant les férias scolaires, sont programmés sur 3 ans. Il a été décidé de reporter la pose des fenêtres dans les zones qui pourraient être modifiées par le projet d'agrandissement de l'école. Au vu des prévisions démographiques découlant tant de la hausse de la natalité constatée que de nouvelles constructions nous avons un besoin urgent d'agrandir notre groupe scolaire. La complexité du site offrant différentes options possibles, il est nécessaire de débuter rapidement par une étude de faisabilité. Un crédit d'étude de faisabilité a été voté le 17 novembre. Un appel d'offre à mandataires architectes sera lancé début 2022.

Collecteurs

L'Etat a engagé la révision de la planification technique et financière du PGEE à destination des communes, notre service technique est en contact avec les mandataires pour ce faire. Un crédit de réalisation a été voté le 24 mars pour la rénovation complète du collecteur d'eau pluviale du chemin du Chamoliet. Les travaux sont reportés à 2022.

Préavis donnés

En 2021, l'office cantonal compétent a enregistré 13 demandes de permis de construire (DD). Après étude des dossiers soumis à préavis communal, 5 ont été préavisés favorablement, 4 favorablement avec des réserves, 2 défavorablement, 1 avec demande de complément, 4 sont encore en instruction, 2 ont été refusés par l'Etat et 1 a été renvoyé. Sur les 23 demandes d'autorisation en procédure accélérée (APA) déposées, 18 permis ont été délivrés et 5 ont été refusés, renvoyés ou abandonnés.

MOBILITÉ

Route de Jussy / route de Puplinge

Les réaménagements routiers liés au quartier des Communaux d'Ambilly ont été effectués sur la route de Jussy par la transformation du rond-point de Mon-Ideé en carrefour à feux. Afin d'éviter un report du trafic dans le village de Puplinge, le projet a été modifié en interrompant la voie « bus » en amont du carrefour avec l'ajout d'une présélection en direction de Vandoeuvres. Sur demande de notre part, l'Etat a accepté l'ajout d'un feu préférentiel au bus au débouché de la route de Puplinge sur la route de Jussy, afin de sécuriser ce carrefour.

Nouvelle ligne tpg

La ligne de bus 86 a été mise en fonction le 30 août 2021. Elle fait la liaison entre Presinge et la gare d'Annemasse avec des arrêts à Puplinge-Marquis, Puplinge-Mairie, Grésy, Les Pétoux et Mon-Ideé.

Station de recharge pour voitures électriques

Deux bornes de recharge ont été installées à la rue de Frémis, sur le parking situé en face de la poste. Elles permettent aux utilisateurs de voitures électriques de recharger leur véhicule, durant 2h maximum (disque bleu requis) et contre paiement.



Aménagement de la rue de Graman

Le projet de réaménagement de la rue de Graman et route de Puplinge est inscrit au projet d'agglomération N°4 (PA4). Ceci devrait permettre d'obtenir des parts de financement cantonal et fédéral permettant d'engager à l'horizon 2024 ces travaux souhaités depuis tant d'années et que la commune ne pourra pas financer seule. Le dossier suit son cours et nous attendons une validation finale de prise en charge courant 2022.



Feux de signalisation route de Jussy / route de Mon-Ideé

Le giratoire de Mon-Ideé a été remplacé par un carrefour à feux. Il s'agit d'une décision de l'Etat de Genève afin de réguler le trafic à proximité du nouveau quartier Belle-Terre (communaux d'Ambilly).

MOBILITÉ

Route de Cornière

La mise en œuvre de la mesure N°7 du plan de circulation de la Commune de Puplinge, a débuté en avril par les travaux sur la route de Cornière, entre la douane et la route de Presinge. La création d'un trottoir sécurise le trajet pour la mobilité douce et quelques mesures de ralentissement ainsi que le passage du hameau en zone 30 pacifient la circulation de transit. Une barrière automatisée à la douane de Cornière permet le passage de la nouvelle ligne TPG 86 (Presinge-Gare d'Annemasse),

interdiction. Afin de sensibiliser la population à cette nouvelle situation, différentes activités ont été proposées sur cette portion de route durant les 4 samedis du mois de novembre (café/thé-croissant, mobilité douce, modules de skate, découverte des travaux de renaturation du Foron).

Au centre du village, des bornes télescopiques ont été installées afin de fermer le tronçon de la rue de Graman situé entre la route de Presinge et la rue de Frémis. Cette portion de route ne pourra plus être utilisée par le trafic motorisé

aux heures de pointe du matin (de 6h30 à 9h00) et du soir (de 16h00 à 19h00), à l'exception des bus TPG. La mobilité douce n'est pas concernée par cette interdiction. Les bornes télescopiques seront également utiles dans le cadre de manifestations nécessitant une gestion du trafic dans le centre du village.

Une pétition a été déposée le 26 novembre et les premiers signataires ont été invités à une rencontre prévue début 2022 avec les membres de la commission aménagement.



en dehors des horaires d'ouverture, afin de faciliter l'accès aux trains « intéressants » en termes d'horaires pour les pendulaires. Ces travaux se sont achevés fin août 2021.

Mise à l'essai de nouvelles mesures de circulation

A partir du 1er novembre, la route de Cornière - entre la douane et le village de Puplinge - a été mise en impasse au moyen d'une signalisation posée entre la sortie du village et le hameau de Cornière, laissant l'accès aux personnes se rendant à la Ferme Gonin (rte de Cornière 32). Le trafic agricole et les personnes circulant à pied ou à vélo ne sont pas soumis à cette



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Réduction des déchets – création de nouveaux points de collecte

La commune souhaite réduire progressivement la levée porte-à-porte des déchets ménagers incinérables, puis la supprimer. Pour ce faire elle a engagé une étude de faisabilité pour la création des nouveaux points de récolte sélective des déchets sur le territoire communal. Dans ce cadre, un crédit de réalisation a été voté le 22 septembre pour la création d'une déchetterie de 4 bennes enterrées et le remplacement de l'abribus Grésy. Les travaux qui étaient partie intégrante du projet de réaménagement de la rue de Graman seront réalisés séparément en 2022 sans attendre le délai du PA4, puisqu'ils ne font pas partie des montants subventionnés.

Levée des déchets

Après l'appel d'offres public lancé par la commune, c'est le consortium Seymaz (entreprises Baciocchi et Pradervand) qui a été choisi pour procéder à la levée des ordures ménagères à Puplinge dès le 5 janvier 2021. Le consortium Seymaz procédait déjà à la levée des déchets de cuisine depuis juillet 2020. La société Transvoirie quant à elle reste en charge de la levée des autres déchets valorisables déposés dans les points de collecte communaux.

Encombrants

A partir de janvier 2021, la levée mensuelle des encombrants a

été supprimée, de même que la présence du camion le samedi au point de collecte des Brolliets. C'est la déchetterie itinérante Mobilitri, entrée en fonction début novembre 2020, qui les remplace pour le débarras de vos encombrants et déchets spéciaux. Mobilitri permet aux habitant-e-s des communes affiliées, dont la nôtre, de déposer gratuitement leurs déchets encombrants et spéciaux à proximité de Puplinge. Les lieux de collecte sont indiqués sur le site www.mobilitri.ch.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire. Une année après la mise en service, 546 habitant-e-s disposaient de leur code QR leur permettant de bénéficier gratuitement de ce service. Concernant les déchets encombrants lourds et volumineux, il est possible de solliciter un rendez-vous pour une levée à votre adresse, selon les conditions indiquées sur le site www.mobilitri.ch. Une campagne de sensibilisation concernant les encombrants a été organisée à l'automne 2021 avec les communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Gy, Meinier et Vandoeuvres. C'est ainsi que trois meubles géants ont été exposés durant une dizaine de jour sur la place communale. Ils étaient accompagnés d'une affiche expliquant la procédure à suivre pour les encombrants et déchets spéciaux avec Mobilitri.

Espaces verts

La décision a été prise par les autorités communales de laisser certaines zones du village en prairie fleurie afin de favoriser la biodiversité. Les zones concernées sont les suivantes : autour de la place de jeu (Frémis / Pré-Marquis), le triangle situé après le point de collecte des Brolliets, la butte du « pré-aux-luges », la bande herbeuse de la rue de Frémis, les deux giratoires de la route de Jussy. De ce fait, les tontes de ces zones sont effectuées de manière ponctuelle, selon leur nature.



Renaturation du Foron

Le chantier de renaturation du Foron s'est poursuivi en 2021 en amont du chemin des Fleurs jusqu'à la frontière. Les traces de l'ancien lavoir communal ont été retrouvées sur la rive suisse en amont de la ferme Gonin.



Garde-ruraux Seymaz-Région

Située sur la rive gauche, à l'est du canton de Genève, la région de la Seymaz regroupe 6 communes : Choulex, Puplinge, Meinier, Jussy, Gy et Presinge. Représentant une superficie de 3'288 hectares pour une population de 8'261 habitants, la région est caractérisée par ses villages de charme, ses exploitations agricoles et viticoles ainsi que de nombreuses forêts abritant un écosystème d'une grande variété. Face à la multiplication des incivilités dans le milieu rural et naturel, les communes de Seymaz-Région ont décidé d'engager deux gardes auxiliaires pour assurer la surveillance de leur territoire

Ruches dans le verger communal

Les ruches qui se trouvaient depuis 2019 dans le verger, situé entre le chemin de la Brenaz et la route de Presinge, ont été retirées. En juin, deux nouvelles ruches à vocation pédagogique ont été installées par l'association BeeOtop qui se chargera de veiller sur les colonies d'abeilles et assurera des animations pédagogiques pour les élèves de l'école primaire.

PETITE ENFANCE

EVE « Graines de Patenailles »

L'Espace de vie infantine, dirigé par Géraldine LEGRAND, dispose d'une crèche accueillant des enfants de 4 mois à 4 ans, ainsi qu'un jardin d'enfants pour les enfants de 18 mois à 4 ans. En 2021, 20 personnes étaient engagées au sein de l'EVE pour un total de 14.45 équivalents temps plein.

La Fondation de la commune de Puplinge pour la petite enfance tient à remercier chaleureusement les anciens membres qui ont quitté le Conseil de Fondation au 31 décembre 2020 : Gilles Marti, Président
Christian Brühlhart, Vice-Président
Nicolas Nussbaum, Membre
Claude Pétremand, Membre (Choulex).

Dès le 1^{er} janvier 2021, le nouveau comité élu était constitué de la manière suivante :

Président :

Jérôme GRAND (Puplinge)

Vice-Présidente :

Delphine KRÄHENBÜHL (Choulex)

Secrétaire :

Joseph THORENS (Presinge)

Trésorière :

Sophie SANDOZ (Puplinge)

Membre :

Fabienne VERMEULEN (Puplinge)

Membre :

Pierre-Alain CASTELLA (Puplinge)

Membre :

Frédéric DROZ (Puplinge)

En 2021, les effectifs étaient les suivants :

- Jardins d'enfants
42 places disponibles
– groupes du matin :
26 places occupées sur 26
– groupe de l'après-midi :
16 places occupées sur 16
- Crèche intercommunale
38 places disponibles
– bébés de 4 mois à 1 an :
7 places occupées sur 8
– groupe des 1 à 2 ans :
9 places occupées sur 10
– groupe des 2 à 4 ans :
18 places occupées sur 20.

Les comptes 2021 de la Fondation ont enregistré CHF 2'073'253.- de charges et CHF 903'515.45 de recettes. Le déficit d'exploitation a été couvert par des subventions communales à hauteur de CHF 1'169'737.55. Ce montant est conforme aux conventions passées avec les communes. La Fondation bénéficie d'un prêt de CHF 10'000.-. Un soutien financier de CHF 34'069.- a été versé par la Confédération en raison de la fermeture de l'institution en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19.

ÉCOLE

Établissement scolaire

Notre école fait partie de l'établissement de Vandœuvres / Choulex / Cologny / Pré-Picot / Puplinge dirigé par M^{me} Michèle Déchamboux. L'effectif de notre école au 31.12.2021 (volée 2021-2022) était de 243 élèves répartis dans 12 classes, soit une de plus que pour la précédente année scolaire.

Association Koala

L'accueil familial de jour est une solution bienvenue pour les parents qui doivent faire garder leur(s) enfant(s) à plein temps, à temps partiel ou de manière ponctuelle. L'association Koala est très sollicitée et cherche tout au long de l'année des « mamans de jour » dans la région Arve et Lac. En 2021, l'association comptait 43 familles accueillantes sur les différentes communes, dont 2 établies à Puplinge. Grâce à l'association Koala, 7 enfants domiciliés sur la commune, âgés de 0 à 5 ans (dont 3 avaient moins de 18 mois), ont pu trouver un mode de garde. Informations sur <https://koala-ge.ch/>.

Centre aéré pour les 5-11 ans

En collaboration avec l'association MJSR (Ma Jeunesse Suisse Romande), la commune de Puplinge a pu proposer deux semaines de centre aéré à la Moutonnerie du 16 au 27 août et ceci, à un tarif préférentiel. Cette offre a reçu un très bon accueil et les 30 places mises à disposition (15 par semaine) ont été rapidement réservées.

GIAP – Parascolaire

Les accueils de midi et de l'après-midi sont de plus en plus demandés par les parents d'élèves. Durant l'année scolaire 2021-2022, 206 enfants étaient inscrits au restaurant scolaire (soit 22 de plus que l'année précédente) et 154 enfants participaient aux activités parascolaires (soit 16 de plus). Les menus de midi proposés sont « GRTA » (Genève Région Terre Avenir) et labellisés Fourchette verte.

JEUNES

Activités pour les jeunes

La commune dispose d'une convention avec la FASe qui met à disposition des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour les communes Arve-Lac. Un bus des TSHM est présent à Puplinge afin de venir à la rencontre des jeunes de la commune.

Jobs d'été, petits boulots

En 2021, 11 jeunes du village ont obtenu un job d'été à la commune, soit pour des travaux de nettoyage et d'entretien à l'école, soit pour des tâches à la voirie. D'autres jeunes ont été sollicités pour des missions ponctuelles.

AÎNÉ·E·S

Club des aînés de Puplinge

De nouvelles personnes se sont inscrites au club qui comptait en fin d'année un effectif de 130 membres. Les activités ont pu reprendre progressivement en cours d'année, lorsque certaines mesures liées au Covid ont été allégées ou levées. En 2021, 10 balades, 7 repas au restaurant, 7 après-midis jeux, 6 petites balades pour un café, 5 petits déjeuners et 4 dictées et ont été proposés.

Sortie des aînés

Après une pause forcée en 2020 due à la pandémie, une sortie a pu être organisée à Lausanne le 14 octobre 2021 avec une visite à Aquatis et une autre, guidée, au Musée olympique. 41 aîné·e·s de la commune y ont participé, accompagné·e·s par MM Gilles Marti, Maire, et Jérôme Grand, Adjoint, ainsi que par deux collaboratrices de la Mairie.

Anniversaires & jubilés

En 2021, six personnes ont célébré leurs 90 ans. Pour marquer l'événement, la commune propose d'organiser un apéritif avec quelques proches, en présence du Maire et de ses Adjoints. A cette occasion, un présent est remis par les autorités communales à la personne fêtée.

La commune a également mis à l'honneur :

- 8 couples célébrant leurs noces d'or
- 2 personnes qui habitaient la commune depuis 1971.

Pour marquer ces 50 ans de mariage ou 50 ans de vie sur la commune, une lettre de félicitation ainsi qu'un bouquet de fleurs ont été adressés aux personnes concernées.



SOCIAL – SOLIDARITÉ

Service social

La commune de Puplinge dispose d'une convention avec Caritas Genève. Ainsi, les habitant-e-s qui ont besoin de conseils sociaux peuvent faire appel à cette structure. La Mairie aide ponctuellement de manière administrative les habitant-e-s qui la sollicite, généralement à titre provisoire ou en offrant un moment d'écoute.

Covid-19

Durant l'année 2021, la commune a relancé le plan « Solidarité » de l'État de Genève du printemps 2020. Elle a proposé une aide aux personnes retraitées, ainsi qu'aux personnes isolées / en quarantaine / vulnérables qui n'avaient pas de proches aidants et qui n'étaient pas suivies par l'IMAD ou autre structure d'aide à domicile. Différents types d'aide pouvaient être apportés, notamment des livraisons à domicile (courses, repas, médicaments). La commune a également envoyé à chaque habitant-e un bon de CHF 20.- à faire valoir auprès des commerces, restaurants, marchés et producteurs de la commune.



Chèque-cadeau

Fin décembre, un chèque-cadeau de CHF 20.- a été adressé à chaque habitant-e afin de soutenir l'économie locale. Celui-ci était à utiliser avant le 31 août 2022 auprès d'un des 20 prestataires de la commune participants.

Subventions

Différentes aides ont été proposées par la commune à ses habitant-e-s :

- cours de sport ou de loisirs suivi dans une salle de la commune : subvention correspondant à 80 % du prix total payé par cours suivi sur une année scolaire, mais au maximum CHF 50.- par élève / par activité / par année scolaire
- abonnement annuel junior unireso « Tout Genève » : rabais de CHF 100.- sur l'abonnement annuel offert aux jeunes de 6 à 24 ans inclus.
- achat d'un vélo, électrique ou non : subvention pouvant aller jusqu'à CHF 200.- (mais au maximum 50 % de la facture) pour tout achat effectué entre le 01.10.2021 et le 28.02.2022.

Action Trois Chêne pour l'emploi

Cette structure est ouverte aux personnes domiciliées dans les communes des Trois-Chêne, ainsi que dans les 8 communes de la région Arve-Lac dont Puplinge fait partie. Action Trois-Chêne pour l'Emploi accompagne individuellement des personnes dans leur insertion sur le marché du travail. En 2021, sur les 3'747 visites comptabilisées pour l'ensemble des communes, 35 d'entre elles ont concerné des personnes domiciliées à Puplinge.

Aide au développement

La commune de Puplinge apporte un soutien financier à plusieurs projets d'aide au développement. La commission de la Solidarité Internationale étudie les dossiers reçus, sélectionne les bénéficiaires et attribue le montant de l'aide.

En 2021, 28 projets ont été retenus par la commission Solidarité internationale qui a versé CHF 80'000.- de subventions, réparties de la manière suivante :

- Afrique 67 %
- Asie 21 %
- Amérique latine 12 %.

Les thématiques ont été :

- Education et formation professionnelle : CHF 35'000.-
- Santé : CHF 19'500.-
- Agriculture, environnement et alimentation : CHF 14'000.-
- Accès à l'eau potable et à l'assainissement : CHF 9'000.-
- Divers : CHF 2'500.-

SPORT

Surélévation de la salle de gymnastique

Un crédit pour l'acquisition de l'équipement et du mobilier d'exploitation de la nouvelle structure a été approuvé par le conseil municipal le 5 mai 2021.

La construction des nouvelles salles de sport en surélévation de la salle de gymnastique de l'école, ainsi que la buvette attenante est achevée depuis octobre 2021, les salles sont à disposition des sociétés communales, les cours ont commencé dès l'automne.



Passeport santé

L'association VIVA (Valoriser et intégrer pour vieillir autrement) a proposé à nouveau des activités physiques pour les seniors dans différentes communes de la rive gauche, dont la nôtre. Chaque vendredi de juillet et d'août, une nouvelle activité était proposée gratuitement. C'est Marie Zurbriggen de So'Dance qui a donné un cours de zumba adapté aux aîné-e-s, à la fois accessible et dynamique. C'était le 13 août sur la place communale.

CULTURE – LOISIRS

Boîte à livres

La boîte à livre, située derrière l'abri de bus de la rue de Graman à côté de la salle de réunion, a toute son utilité. Régulièrement des personnes déposent des ouvrages et/ou en prennent. Il est important de savoir qu'il s'agit d'un lieu d'échange et non d'un endroit pour vider sa bibliothèque. Merci de déposer uniquement des livres en bon état. La commune, ainsi que les deux dames bénévoles qui sont en charge de la boîte à livres vous en seront reconnaissantes.

Bibliobus

Il a été présent sur la place communale à 23 reprises durant l'année 2021 contre 14 seulement l'année d'avant. Malgré cela, les prêts adultes sont en baisse : 400 prêts, soit -25 %. Par contre, les livres jeunesse ont remporté un beau succès avec 4'517 prêts (+ 51 %). Du côté des nouvelles inscriptions, on compte 8 adultes et 23 jeunes, ce qui est une bonne nouvelle. Profitez de ce service culturel de proximité. Il y a des ouvrages pour tous les goûts.

Calendrier de l'Avent

Toujours très apprécié, le calendrier de l'Avent a rapidement trouvé 24 personnes (ou groupes de personnes) souhaitant décorer un des panneaux mis à disposition. L'exposition a eu lieu dès le 1^{er} décembre sur les candélabres du village. Bravo aux artistes pour leur créativité et leur talent. Début janvier, une couronne des rois leur est offerte en guise de remerciement.

SÉCURITÉ

Pompiers

L'effectif 2021 du groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge (GILS) était le suivant :

- 1 Capitaine,
 - 1 Premier Lieutenant,
 - 3 Lieutenants,
 - 2 Fourriers,
 - 1 Sergent-major,
 - 2 Sergents,
 - 4 Caporaux,
 - 3 Appointés
 - et 25 Sapeurs,
- soit un total de 42 sapeurs-pompiers.

En 2021, le Service Incendie et Secours (S.I.S.) de la ville de Genève est intervenu à 37 reprises sur notre commune :

- 25 interventions par les sapeurs-pompiers professionnels pour les alertes suivantes : alarmes automatiques, animaux, fumée, incendie, inondation, matières dangereuses, sauvetage, technique, divers
- 12 interventions avec les ambulances.

Cette année, la compagnie a réceptionné son nouveau véhicule de première intervention et acquis du matériel d'intervention, ainsi que des équipements individuels.

La compagnie effectue de nombreuses heures pour les différentes activités qui lui incombent : exercices, formations, interventions, séances, rapports, gardes, contrôles et entretien du matériel et du local, etc. En 2021, 2'190 heures ont été effectuées au total. Parmi elles, 171 heures ont été consacrées aux interventions (inondations, déblaiements, divers).

Police

La commune de Puplinge dispose d'une convention avec Thônex afin d'assurer une présence régulière de la police municipale sur son territoire. Une fois par mois, une séance a lieu entre les autorités communales, les représentants du poste de police de Chêne, les agents de police municipale et les gardes-frontières. Ces échanges permettent de cibler la prévention et parfois des mesures de répression pour garantir la sécurité et le bien-être de la population.



FONDATION POUR LE LOGEMENT

Message du Conseil de Fondation

Avec 6 déménagements, l'année 2021 a connu une activité record dans ce domaine. Ces déménagements ont permis :

- la réalisation de rocade avec certains locataires de la Fondation;
- l'attribution de logement à des jeunes de la commune souhaitant s'installer ou y revenir.

Le Comité de direction et la régie ont rencontré passablement de difficulté pour relouer un 5P LUP du chemin du Courtil. En effet, il a été difficile de trouver une famille dont les revenus globaux étaient inférieurs au plafond d'entrée par l'Office du Logement. Malheureusement, les services du Canton sont restés inflexibles quant à l'application des critères de revenus.

Au 31 décembre 2021, la Fondation recensait 71 demandes d'appartement en cours de validité. Les héritiers d'une défunte locataire ont contesté la résiliation du bail par la Fondation. La Fondation a perdu en 1^{ère} instance, mais le Conseil de Fondation a fait recours.

La future construction du IEPA est un des sujets principaux du Conseil de Fondation qui a constitué un COPIL spécifique.

L'attribution du mandat d'étude et de réalisation de cet immeuble a été attribué à l'atelier d'architecture Grivel & Girod SA. Comme prévu, la dépose de l'autorisation de construire a été faite et une séance publique a eu lieu le 15 juin 2021. Nous avons reçu l'autorisation de construire en date du 22 novembre 2021 et la fin des travaux sont toujours prévus au 1^{er} semestre 2024. Le IEPA sera composé de 40 logements dont 37 trois pièces et 3 quatre pièces.

L'avancée du projet du IEPA nécessite de demander des offres de financement à plusieurs établissements bancaires. A ce jour, les offres sont à l'étude afin de choisir la meilleure option possible.

Les soumissions publiques ont été publiées en fin d'année et le retour des offres est prévu début 2022.

Concernant le local situé derrière la poste, celui-ci est dès lors attribué provisoirement à AAG+ architectes en charge du IEPA et pour une moitié à un tiers privé. Le projet d'amélioration énergétique et les travaux de réaménagement du Cheval Blanc ont pu reprendre. L'étude en vue de la rénovation du bâtiment et pour pouvoir exploiter le volume vide a été faite durant l'année 2021. Le permis de construire a été obtenu le 17 septembre 2021, il est valable deux ans. La réalisation et la planification des travaux sera étudiée en lien avec l'exploitant.

En lien avec l'impact de la pandémie la Fondation a accordé la gratuité des loyers pour un montant de CHF 30'170.-.

Les travaux d'amélioration de l'isolation de la toiture et du mur pignon de l'immeuble 60 rue de Graman, ont été achevés en 2021. Après de longues tractations avec la commission des monuments et des sites, nous avons obtenu l'autorisation d'installer des tuiles solaires sur ce bâtiment à la place de panneaux solaires. Ce chantier peut être cité comme exemple d'intégration de capteurs solaires en zone 4B protégée.

Concernant le Plan Localisé de Quartier aux Brolliets, en vue d'y construire des logements, la Fondation a acquis une parcelle à l'échéance de la promesse d'achat signée. La promesse concernant l'autre parcelle a été prolongée, en effet l'État a l'intention de la classer en grande partie en zone forêt ce qui a un impact conséquent sur son potentiel à bâtir et donc sur sa valeur.

La Fondation du logement a mis en place pour la première fois en 2021 son propre système de contrôle interne sur recommandation de la fiduciaire qui révise ses comptes. La Fondation réalise dès lors elle-même des contrôles, en demandant à la régie un échantillon de factures sélectionnées sur la base des décomptes de régies et en s'assurant que la dépense concerne bien son immeuble.

Concernant l'administration générale de la Fondation, nous noterons le départ du Conseil de Fondation de Monsieur Gilles Miserez ainsi que de Monsieur Glauco Lombardi et leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Les charges de la Fondation se montent à CHF 1'498'302.11 et les revenus à CHF 1'954'209.29 laissant apparaître un résultat annuel de CHF 455'907.18.

Gilles MARTI
Président

Thomas HUNZIKER
Vice-Président

COMPTE-RENDU FINANCIER

A la suite d'une seconde année particulière, le rapport financier 2021 présente des éléments bien différents de ceux prévus lors de l'élaboration du budget. En effet, la pandémie « Covid-19 » a de nouveau eu un effet sur l'activité de notre administration et le résultat est significativement différent des prévisions budgétaires. A ce jour, les effets les plus impactant pour la commune concernent d'importantes économies provoquées par la suppression d'activités sociétales et l'annulation de manifestations. Du côté des charges supplémentaires en lien avec la pandémie, la commune a de nouveau mis sur pieds des bons solidaires pour nos commerçants touchés par les fermetures. Ceux-ci ont fait l'objet d'un crédit supplémentaire accepté par le Conseil municipal, dans sa séance du 13 octobre 2021.

A cela s'ajoute des revenus financiers supérieurs aux prévisions reçus de l'administration cantonale pour la construction du budget. Les résultats financiers sont donc bien meilleurs qu'attendus et les explications sont détaillées ci-dessous selon le type d'activité concernée.

C'est encore l'occasion de remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement au cours de ces deux années particulières, permettant ainsi le fonctionnement de la commune et la remise des comptes malgré le contexte plus récent.

Ressources humaines

Nous avons inscrit un budget pour permettre l'ouverture d'un poste équivalent à un mi-temps complémentaire au service des espaces verts. Lors de la présentation des besoins, et en lien avec la forte diminution des manifestations en raison des mesures sanitaires, il a été décidé de renoncer à un engagement et de privilégier les remplacements par des petits jobs attribués ponctuellement à des jeunes de la commune.

Sports

L'entreprise de nettoyage en charge de l'entretien des vestiaires du foot a été moins sollicitée que ce qui a été prévu au budget de fonctionnement. C'est en effet la première fois que nous mandations cette entreprise et par conséquent un certain nombre d'heures a été budgété en réserve.

Également, certaines manifestations sportives n'ont pas pu avoir lieu, la commune de Puplinge a été peu sollicitée en termes de subventions d'événements ou de soutiens à nos associations sportives qui y participent.

Culture, loisirs

Le domaine de la culture a encore été le plus impacté. L'organisation des promotions a été faite de manière restreinte, sans la présence des familles, la fête du 1^{er} août sans animation musicale, sans feu d'artifice et la

fête de l'Escalade a été finalement annulée. Les activités prévues par la commission animation ont pour la plupart été supprimées, comme une des deux sorties des aîné-e-s, la sortie de l'école et les divers repas et apéritifs. Au final cela représente une importante économie nette de CHF 225'870.-.

Petite enfance

En ce qui concerne l'espace de vie infantine, les revenus sur les écolages se sont trouvés bien supérieurs à ce qui a été budgété, et les charges de fonctionnement finalement moins élevées que prévues. Ainsi, par rapport à la subvention inscrite dans le budget communal, une économie de CHF 239'000.- a été enregistrée. La commune avait prévu le rachat de places de crèche et de jardins d'enfants aux autres communes partenaires, en cas de non-occupation. Cela n'a été que partiellement le cas.

Transports publics

Contrairement à l'année 2020, le secteur des transports public a connu une belle reprise en 2021, en termes d'achat d'abonnements, probablement justifiée par l'octroi d'une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un abonnement annuel pour un-e jeune communier-ère de moins de 25 ans. Les ventes d'abonnements mensuels TPG ont même dû faire l'objet d'un crédit complémentaire auprès du Conseil municipal. Les subventions pour les résident-e-s ont quant à elles été données à 154 jeunes âgé-e-s entre 6 et 24 ans.

En ce qui concerne les statistiques de la voiture Mobility, nous pouvons constater un retour à la normale sur son utilisation par rapport à 2020. En effet, il est fait état de 352 réservations sur l'année 2021.

Gestion des déchets

En 2021, la commune a changé de prestataire en matière de gestion des déchets. Malgré une diminution du budget de fonctionnement en raison du changement de prestataire, il s'est trouvé que les prestations ont été encore moins coûteuses que prévu.

En matière de recyclage, nous pouvons remarquer une diminution du volume des encombrants suite au changement pour Mobilitri et de notre campagne de sensibilisation au recyclage.

Toutefois, nous devons malheureusement constater une augmentation du taux de traitement des ordures ménagères à la suite du Covid-19. En effet, il y a eu moins de discipline en matière de recyclage, probablement en raison du confinement.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Impôts communaux

Recettes fiscales des personnes physiques

La perception des recettes fiscales des personnes physiques communiquée par le Département des Finances s'est retrouvée inférieure à l'estimation qui avait été reçue en septembre 2020. De même, les estimations sur les correctifs des années antérieures se sont finalement révélées à la baisse lors de la perception définitive. Ces résultats sont toutefois partiellement compensés par la hausse des rentrées fiscales relatives à l'impôt sur la fortune des personnes physiques.

En termes de pourcentage sur la perception définitive, cela représente une baisse de 7.17 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et une hausse de 25.88 % de l'impôt sur la fortune par rapport à l'année 2020.

Recettes fiscales des personnes morales

Alors que le Département des Finances annonçait, dans ses dernières estimations, une légère hausse de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, c'est alors presque plus du triple que la commune a perçu. Idem pour l'impôt sur le capital des personnes morales, la perception définitive qui nous a été transmise en mars 2022 s'est révélée trois fois plus importantes que les estimations.

Ce sont les correctifs des années antérieures sur les impôts sur le capital des personnes morales qui viennent contrebalancer cette plus-value. En effet, malgré une estimation positive, les correctifs des années antérieures sur l'impôt sur le capital des personnes morales se sont finalement retrouvés négatifs.

À ces résultats de perception pour les personnes physiques et personnes morales, viennent s'ajouter les résultats quelque peu surprenants de l'impôt à la source et surtout du fonds de péréquation des personnes morales. Ces éléments font s'envoler les rubriques de revenus des impôts de la commune. En effet, on parle d'ici d'une perception nette de CHF 330'000.- en plus de ce qui avait été estimé par le Département des Finances.

Globalement, au niveau des recettes fiscales, c'est un boni d'environ CHF 310'000.- que la commune réalise sur la perception définitive 2021 par rapport à ce qui avait été inscrit au budget.

Amortissements

Trois amortissements inscrits au budget 2021 n'ont pas été activés, et impliquent une économie de charge de CHF 69'667.-

D'une part, l'amortissement prévu au budget 2021 pour le remplacement de la chaudière du groupe scolaire n'a pas pu être effectué en raison de l'amortissement complémentaire effectué en 2020 qui est venu mettre ce bien à CHF 0.- au bilan.

D'autre part, certains amortissements prévus au budget de fonctionnement n'ont pu être réalisés que partiellement. En effet, les amortissements pour la surélévation de la salle de gymnastique et pour la rénovation des fenêtres de l'école ont été ajustés sur le crédit net réel dépensé au 31 décembre 2021, conformément à l'article 40 alinéa 4 du Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes.

Les amortissements de l'espace de vie infantine, de la modération du trafic de la route de Cornière/tronçon douane-route de Presinge ainsi que celui de la transformation du local voirie en local parascolaire ont également été ajustés sur la base du crédit net réel suite à la clôture de ces crédits.

Globalement, on parle d'ici d'une économie totale sur les amortissements d'un montant de CHF 315'000.-.

Sur la base de ce qui précède, des amortissements complémentaires d'un montant total de CHF 321'191.71, prévus dans la délibération n°28/2021 du 1er décembre 2021, ont été réalisés dans les comptes 2021. Ils permettent de clôturer définitivement l'amortissement de l'investissement de l'aménagement du chemin du Barot et de la rénovation de l'abri PC Les Vergers.

Le résultat de l'année est donc marqué par une hausse des revenus d'exploitation et une baisse des charges d'exploitation, et se présente donc ainsi:

	Solde	Budget
Revenus d'exploitation	8'292'856.-	7'870'842.-
Charges d'exploitation	7'356'520.-	8'612'667.-
Résultat d'exploitation	936'336.-	-741'825.-
Revenus financiers	768'241.-	751'230.-
Charges financières	8'261.-	9'100.-
Résultat financier	759'980.-	742'130.-
Résultat opérationnel	1'696'316.-	305.-
Revenus extraordinaires	-	-
Charges extraordinaires	321'192.-	-
Résultat extraordinaire	-321'192.-	-
Résultat 2021	1'375'124.-	305.-

COMPTE-RENDU FINANCIER

Investissements

Nous avons continué et/terminé les investissements suivants durant l'année 2021 :

- Acquisition parcelles hangar voirie;
- Rénovation collecteur EP et EU sis route de Presinge;
- Construction d'un espace de vie enfantine;
- Giratoire Brolliets et trottoir Graman;
- Modération trafic route de Cornière tronçon douane-route de Presinge;
- Surélévation de la salle de gymnastique;
- Etude aménagement Brolliets;
- Plan directeur communal.

Nous avons débuté les investissements suivants :

- Acquisition équipement et mobilier surélévation école;
- Rénovation des fenêtres de l'école;
- Remplacement tondeuse frontale;
- Bancs publics place communale et place de jeux;
- Barrière automatisée à la douane de Cornière;
- Bornes télescopiques rue de Graman, tronçon Frémis-Rte Presinge;
- Rénovation collecteur d'eaux pluviales chemin du Chamoliet.

En 2021, nous avons versé CHF 100'800.- de contribution au FIDU selon la délibération 10/2020 soumise au Conseil municipal, le 9 décembre 2020.

Les investissements nets se montent ainsi pour toute l'année à CHF 4'075'192.88.

Nicolas NUSSBAUM

Adjoint délégué

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ 2021

Description	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation	8 612 6687.00	7 356 520.23
30 Charges de personnel	2 005 641.00	2 039 762.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	2 624 939.00	1 953 966.02
33 Amortissements du patrimoine administratif	833 710.00	518 306.83
36 Charges de transfert	3 148 377.00	2 844 485.38
Revenus d'exploitation	7 870 842.00	8 292 856.16
40 Revenus fiscaux	7 039 565.00	7 357 746.11
42 Taxes	289 194.00	372 162.57
43 Revenus divers		958.31
46 Revenus de transfert	542 083.00	561 989.17
Résultat d'exploitation	741 825.00-	936 335.93
34 Charges financières	9 100.00	8 260.75
44 Revenus financiers	751 230.00	768 240.50
Résultat financier	742 130.00	759 979.75
RÉSULTAT OPERATIONNEL	305.00	1 696 315.68
38 Charges extraordinaires		321 191.71
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE		321 191.71-
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT	305.00	1 375 123.97

BILANS COMPARÉS 2020-2021

	Solde au	
	31.12.2020	31.12.2021
Actif	31 980	33 488
	400.54	197.49
Patrimoine financier	12 129	10 415
	083.32	358.93
Disponibilités et placements à court terme	8 659 343.80	6 683 487.12
Créances	2 700 725.69	2 867 410.06
Actifs de régularisation	212 155.83	305 954.95
Marchandises, fournitures et travaux en cours	5 597.00	4 757.30
Placements financiers	235 261.00	237 749.50
Immobilisations corporelles PF	316 000.00	316 000.00
Patrimoine administratif	19 851	23 072
	317.22	838.56
Immobilisations corporelles du PA	11 162	14 620
	073.01	829.15
Immobilisations incorporelles	141 502.48	157 434.39
Participations, capital social	10 555	10 536
	185.70	583.70
Subventions d'investissements	404 813.67	491 440.67
Amortissements complémentaires cumulés	2 412	2 733
	257.64-	449.35-
Passif	31 980	33 488
	400.54	197.49
Capitaux de tiers	1 817 337.37	1 950 010.35
Engagements courants	68 393.07	74 983.69
Passifs de régularisation	455 006.85	624 337.14
Provisions à court terme	948 944.10	906 098.44
Provisions à long terme	247 616.09	247 172.09
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	97 377.26	97 418.99
Capital propre	30 163	31 538
	063.17	187.14
Fonds enregistrés comme capital propre	98 209.45	96 119.15
Excédent/découvert du bilan	30 064	31 442
	853.72	067.99

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ensemble des délibérations du conseil municipal sont consultables sur notre site internet.

Les procès-verbaux sont mis en ligne après leur approbation.

Réception

Pour toutes vos questions, la réception se tient à disposition aux heures d'ouverture. Vous pouvez aussi transmettre vos demandes par mail à info@puplinge.ch

Site internet

Toutes les informations concernant la commune se trouvent en ligne sur notre site internet régulièrement mis à jour: www.puplinge.ch.

Puplinfos

Journal communal distribué à chaque ménage en début de mois.

Envoi en tous-ménage

Certaines manifestations, séances d'information et autres événements sont annoncés par le biais de flyers, distribués dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Newsletter

L'inscription à la newsletter de Puplinge permet d'être au courant des dernières actualités de la commune. Elle se fait en ligne sur le site www.puplinge.ch

Facebook

La page [@communepuplinge](https://www.facebook.com/communepuplinge) est un moyen complémentaire de se tenir informé-e.

Compte-rendu administratif 2021

Textes :	Commune de Puplinge
Mise en page :	Imprimerie G. Chapuis SA
Photos :	Commune de Puplinge (couverture, pages 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18) Frédérique Wattiaux (page 3) Fabien Fogal (page 3) Thomas Hunziker (page 3) Didier Nicole (page 3) Hand Bike (page 7) Melissa Koch (page 9)
Photo drone :	4AM SA (page 1) Fcp Media Prod (page 13)